

L'ANALYSE DE DISCOURS ESSAI DE RÉTROSPECTIVE THÉORIQUE

Sandina-Iulia VASILE

Préambule

Retracer le cadre théorique de l'analyse de discours dans un article d'une quinzaine de pages alors que la bibliographie seule occuperait quelques dizaines en renvoyant déjà à des milliers pourrait paraître sûrement une ambition démesurée. Faudrait-il encore rappeler qu'à trente ans d'histoire on a déjà deux dictionnaires dont les articles sont élaborés par les meilleurs spécialistes.

Une telle entreprise qui jalonne les repères essentiels est pourtant utile du point de vue de la didactique universitaire qui doit assurer l'équilibre entre la richesse de la bibliographie et des problèmes et la limitation imposée par le programme, entre ce qui est fondamental pour la compréhension du domaine et pour la formation intellectuelle de l'étudiant et les tâtonnements inhérents à toute discipline lorsqu'elle explore des domaines complexes et nouveaux.

1 Le discours – objet de recherche

1.1 Une riche histoire

C'est la plus radicale manière d'anéantir tout discours que d'isoler chaque chose de tout le reste; car c'est par la mutuelle combinaison des formes que le discours nous est né. »

PLATON, *Le Sophiste*, 259e

L'analyse de discours n'est récente que par le nom, car ses racines remontent à l'Antiquité, à l'œuvre d'Aristote que les ouvrages qui traitent du discours argumentatif et de la rhétorique décrivent amplement [44, 55]. On est surpris de constater la « modernité » des positions de ces temps révolus en ce qui concerne la conscience du discours, vu comme valeur fondamentale de la société, encore plus importante que le pouvoir ou l'argent. Même si l'on emploie aujourd'hui un terme issu du nom latin *discursus*, la notion analysée recouvre surtout les traits du *logos* grec. Tout comme en Antiquité le *logos* faisait l'affaire de la logique, de la rhétorique

et de la philosophie, l'analyse du discours en tant que discipline d'étude moderne est disputée par plusieurs disciplines d'étude.

Favorisée par un environnement épistémologique qui laissait présager l'avènement de l'ère de la communication, l'apparition de l'analyse du discours il y a une trentaine d'années, a vite mobilisé l'attention de ceux qui étaient déjà attirés par l'approche énonciative, la linguistique textuelle ou l'ethnographie de la communication. Si le structuralisme avait réussi à définir, inventorier et classer des faits de *langue*, et même de formaliser la logique des enchaînements transphrastiques des contes [53], il restait encore à expliquer un grand nombre de faits restés en dehors du fonctionnement des paradigmes. Ni les concepts de *langue* ou de *parole*, théorisés par Saussure, ni la grammaire de texte ne pouvaient expliquer toute une série de faits linguistiques comme: le fonctionnement des opérateurs et des connecteurs discursifs, celui de l'anaphore référentielle, les phrases ou les textes rigoureusement correctes du point de vue grammatical sans être naturels et inversement, l'incohérence apparente entre des énoncés, etc.

La description a cédé alors le pas à l'interprétation énonciative, point de départ d'une méthodologie de recherche *ouverte*, selon les mots de J.P. Moeschler [47]. En effet, l'analyse du discours s'est nourrie des études antérieures de M. Bakhtine [9] (la dimension dialogique, les genres de discours), des courants pragmatiques [7, 8], de l'analyse conversationnelle [29], des théories de l'énonciation [21, 22], de la linguistique textuelle [19], en renouvelant même des pratiques anciennes, comme la rhétorique.

1.2 Définir le discours

1.2.1 Poser la difficulté

Si la notion de *discours* a longtemps circulé sous quelques acceptions couramment acceptées (voir TLF), l'avènement de l'intérêt de la linguistique pour le procès communicationnel et pour sa matérialisation a fait jaillir bon nombre de

définitions du *discours*, plus ou moins différentes, en fonction des orientations théoriques et des buts de l'analyse. Or, pour aboutir à une cristallisation de la discipline « analyse du discours » il fallait définir son objet d'étude, le discours. Mais il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique dans le champ de la linguistique. Cette polysémie des termes oblige à une définition claire de la part de chaque chercheur ou équipe. Selon les acceptions différentes du terme dans les études théoriques, le discours est défini soit d'une manière autonome (Coseriu, Vignaux) [20, 56] soit en relation avec d'autres notions telles que *langue*, *texte* ou *récit* ou *texte* et *contexte* [39]. De là d'autres ambiguïtés sont nées autour des notions connexes: articulation de discours, connecteur, articulateur, opérateur, contexte. [58] Il a fallu trente ans jusqu'à la création d'un dictionnaire de la discipline qui offre une image cohérente des spécialistes les plus réputés en matière.

1.2.2 *Définitions du discours: un terme polysémique*

A. Définitions autonomes: le discours comme « acte »

a) Benveniste [10, p. 130] définit la notion de discours dans un sens large, comme « la manifestation de la langue dans la communication vivante » ou ailleurs comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. »

b) E. Coseriu, [20], avance l'idée que le langage est une activité qui s'exerce à trois niveaux – universel, historique et individuel – auxquels on peut assigner des formes de compétence: compétence élocutoire, linguistique et, respectivement, d'expression. Si la compétence élocutoire est présumée comme innée et développée par les interactions verbales, les deux autres représentent des acquis. Les voilà présentées plus bas d'une manière schématique:

Niveaux	Produit fini	Qualités inhérentes	Compétences
l'universel	<i>Le parler en général</i>	la cohérence	<i>Compétence élocutoire</i> -repose sur les principes généraux de la pensée et sur la connaissance des choses.
l'historique	<i>les langues</i>	la correction	<i>Compétence linguistique</i>
l'individuel	<i>le discours ou le texte</i> [59]	la cohérence l'adéquation	<i>Compétence d'expression</i> – correspond à la capacité de construire un discours

On s'accorde à l'heure actuelle à dire que le rapport entre le discours et le texte recouvre celui entre l'acte et le produit. E. Coseriu définit le discours comme « un niveau autonome du langage, en-deçà de toutes les différenciations en langue » [36, p. 132], le texte n'étant qu'un simple vecteur matériel, tout comme le tableau ou la statue ne sont que le vecteur d'un acte artistique créateur [apud 36, p. 114]. Le meilleur exemple que le discours, dans cette acception, dépasse les cadres d'une langue ce sont les textes truffés de phrases ou d'expressions en langue étrangère ou la possibilité de paraphrase interlinguale.

c) Pour G. Vignaux [55, p. 232] le discours est « l'opération globale d'un sujet construisant une représentation » ou un « ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements » [56]. Le discours est donc « plus et autre chose que la juxtaposition d'énoncés successifs ».

Le noyau dur de la relation entre le discours et le

texte est le *sens*, qui correspond selon E. Coseriu au niveau textuel- discursif. Aussi bien dans la construction du sens que dans l'interprétation, les ouvrages qui prennent en discussion le problème [28, 46, 3] soulignent le caractère volontaire et dynamique qui instaure la « dimension herméneutique du sens. » [57, p. 45-46].

d) Selon J.-M. Adam [2] « un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (*participants, institutions, lieu, temps*) ».

e) Selon D. Maingueneau, le discours, qui suppose une organisation transphrastique, est orienté: il est lié à la visée du locuteur et, en tant que forme d'action, il se développe dans le temps. Il est interactif et contextualisé, tout en contribuant à définir son contexte qui peut se modifier en cours d'énonciation. Il est régi par des normes, et enfin il est pris dans un interdiscours en relation avec son actualisation dans des actes et des situations de communication spécifiques.

B. Texte et discours

En ce qui concerne le **texte**, derrière les multiples définitions que la grammaire de texte, la sémiotique et l'analyse de discours ont fait surgir, on s'accorde à lui reconnaître son caractère de **produit**, au-delà des discussions sur les dimensions. Il se définit comme un *objet de la communication interhumaine, matériellement fixé dans sa lettre, doué de sens, d'une cohérence globale et d'une certaine unité, mais qui se laisse pour autant segmenter*. [60]

Il y a des définitions qui posent une unité totalisante à partir de plusieurs coordonnées: texte + situation + contraintes. Ainsi pour C. Fuchs [23, p. 22] le discours est un « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)* ». Il peut se délimiter par son positionnement dans un champ discursif plus ou moins large (discours communiste, discours des infirmières), par le type (discours journalistique), par la fonction assignée (discours polémique, descriptif)

C. Énoncé et discours

En dehors de l'opposition discours vs texte susmentionnée, la notion de "discours" peut entrer dans l'opposition "discours vs énoncé" [39]. En raison des emplois traditionnels du mot *discours* et suite à l'opposition établie *phrase/vs/ énoncé* en linguistique énonciative, la perception actuelle renvoie plutôt à une suite cohérente d'énoncés.

1.2.3 Caractéristiques du discours

En synthétisant les diverses définitions du discours on peut donc énoncer les traits qui le caractérisent:

- i. le discours est une **forme d'action** (acte de discours, argumentation)
- ii. il est **interactif** (acteurs, interdiscours, dialogisme)
- iii. il est contextualisé (acteurs, lieu, temps,)
- iv. il est **orienté** (projet, but intentionné)
- v. il est pris en charge par un énonciateur qui exprime une attitude vis-à-vis de ce qu'il dit et vis-à-vis de l'interlocuteur (polyphonie)
- vi. il est contraint par des normes sociales et culturelles, ainsi que par des normes spécifiques aux genres
- vii. il suppose dans la plupart des cas, mais non exclusivement, une organisation **transphrastique** [61]

1.3 Le sens du discours - du local à la

macrostructure

En dehors de la recherche définitionnelle et descriptive concernant le discours, c'est le sens du discours qui est en fait l'objet de valeur de la quête des chercheurs, linguistes ou littéraires, de même que l'interprétation des effets de sens dans des conditions données. De ce fait son sens n'est pas donné par la langue, mais c'est au récepteur de le découvrir grâce aux repères que l'émetteur y a inscrits pour exprimer de la façon la plus pertinente ce qu'il veut transmettre. Dans la mesure où le sens est perçu premièrement par les traces linguistiques, l'analyse du discours se justifie comme appartenant aux sciences du langage. Toujours est-il que l'analyse dépasse ce niveau aussi bien par la recherche des choix signifiants, plus ou moins réguliers, dus au contexte, que par la mise en évidence des paramètres qui gouvernent ces choix. Les études sur le discours argumentatif [44, 55] ou sur les échanges dialogales (Moeschler, Roulet) vont évidemment dans ce sens en essayant d'établir des parcours de constitution du sens, ceci correspondant au projet de l'énonciateur.

Étayée sur la tradition analytique française, l'analyse du discours a le mérite d'avoir élargi le champ de la recherche sur le discours non-littéraire et d'avoir donné une nouvelle perspective à la notion de *style*. Celui-ci est analysé dorénavant aussi bien en termes de pertinence discursive qu'en termes de choix lié à des contraintes de formalisation du discours en relation avec un cadre contextuel spécifique. Dans la perspective des analystes du discours, le style est analysé comme un choix fait parmi d'autres possibilités d'expression. C'est sur cette base qu'on s'attache déjà à rechercher des éléments spécifiques liés soit à des types discursifs soit à des contextes culturels. [24, 49, 51, 54]. La stylistique est ainsi récupérée dans le cadre d'une rhétorique discursive, dont le champ d'analyse ne s'arrête pas au niveau local comme pour les promoteurs du Groupe η dans les années '70, mais elle fait corps avec le sens discursif et atteint le niveau macrostructurel.

Chercher le sens du texte au niveau macrostructurel signifie justement découvrir une direction de lecture qui réponde à l'intention de l'énonciateur. Vignaux considère que la recherche du sens doit supposer la mise en lumière de la logique des enchaînements des représentations. Les recherches modernes sur la structure des textes scientifiques et philosophiques [11, p. 1-20] mettent en lumière la relation étroite entre un certain *schéma de pensée*, les opérations de la connaissance et le style personnel dans la

structuration des textes. P. Blumenthal observe que l'organisation du transphrastique, « obéit dans un grand nombre de textes, à certaines régularités prototypiques que l'on peut mettre en accord soit avec les lois du genre, soit avec les schémas de pensée qui prévalent dans la production d'un auteur. »

La logique du discours et l'analyse de la schématisation s'avèrent des critères pertinents pour marquer la dynamique des formes discursives. Ceux qui ont à voir avec le texte ou le discours dans l'espoir de déterminer ce qui serait une ou des « logiques du discours » constatent que les schémas anciens aussi bien enracinés qu'ils étaient peuvent souffrir des modifications sous la pression plus ou moins consciente du paradigme de la connaissance moderne. E. Morin considère [62] que *les opérations de la connaissance « sont en fait commandées par des principes supralogiques d'organisation de la pensée ou paradigmes, principes occultes qui gouvernent notre vision des choses et du monde sans que nous en ayons conscience »*. Un paradigme est défini comme un type de relation logique – inclusion, conjonction, disjonction, exclusion – entre un certain nombre de notions ou catégories maîtresses. Un paradigme privilégie certaines relations logiques au détriment d'autres, et il contrôle ainsi la logique et la sémantique du discours. Suivant cette thèse, Blumenthal [11] apporte l'argument du changement du discours de l'historiographie qui a renoncé à la tradition narrative pour un enchaînement des idées découlant des modèles argumentatif et explicatif.

en plus complexes et des corpus élargis.

1.4 Les fonctions du discours

Les fonctions assignées au discours découlent de la représentation complexe de la notion: *Intention+Action+effet* sur l'autre. Des fonctions spécifiques peuvent être assignées au discours selon la composante conceptuelle prise en considération.

L'intentionnalité mise en relation avec **l'effet** nous renvoient aux fonctions du message établies par Jakobson, mais aussi à des critères plus pragmatiques tels que: fonction informative, argumentative, explicative, persuasive. Les frontières ne sont donc pas rigides, de sorte qu'un texte relevant du discours descriptif a clairement une fonction référentielle du point de vue de la théorie de Jakobson ou une fonction informative du point de vue de la théorie de l'argumentation, qui oppose informativité à argumentativité. Toujours est-il qu'une autre intention peut régir une schématisation différente de la même information de base, afin de faire correspondre le texte ou la séquence à une fonction argumentative ou persuasive. C'est donc par et à travers le discours que l'homme organise ses représentations et donne corps à la parole, c'est aussi par le discours qu'on manifeste ses attitudes vis-à-vis de ce qu'on perçoit (ou de ce qu'on imagine) ou du destinataire.

J. Bl. Grize part de la fonction fondamentale, celle de forme d'action, et avance une conception globalisante sur les relations entre trois fonctions du discours [55, p. 55-62] qu'on pourrait résumer comme il suit:

Cela rappelle certains traits de ce que E. Morin appelle le **paradigme de la complexité**. [62]

Les idées énoncées ci-dessus montrent que l'analyse du sens du discours dépasse largement le niveau local et aspire à trouver les moyens d'interpréter des manifestations de discours de plus

Fonctions du discours	Manière de réalisation	Représentation discursive
<i>schématisante</i>	la détermination des OBJETS sur lesquels porte le discours [63]	Des indicateurs de type physique et spatio-temporel: événements, attitudes, comportements renvoyant à un passé, opinions communément admises ou objets d'opposition
<i>justificatrice</i>	ATTITUDES ou OPINIONS	Modalités de qualification des objets (certain, probable, possible)
<i>organisatrice</i>	OPERATIONS entre objets chronologie	Comportements stabilisés ou événements ayant une chronologie; réseaux conceptuels reliés en

Fonctions du discours	Manière de réalisation	Représentation discursive
		systèmes
	Opérations entre propositions Coordination, subordination Accompagnement, exclusion Complémentation Cause, conséquence, but, opposition	Marquées par des connecteurs comme <i>et, ou, si</i> , qui existent dans la logique formelle
		Marquage par des expressions comme <i>en effet, or, donc</i>
		Marquage des nuances d'opposition: <i>mais, pourtant</i>

En conclusion, on peut dire que le discours remplit aussi bien une fonction relationnelle externe qu'une fonction relationnelle auto- centrée sur la relation représentations mentales, logique et langage. La quête des modèles supralogiques qui organisent aussi bien la connaissance que le discours anime Louis Timbal-Duclaux [52] qui avance un modèle d'analyse des situations problématiques réelles,

mais qui peut être appliqué aussi dans l'analyse de discours en tant que représentation du monde . En règle générale, selon la *méthode S.P.R.I.* toute situation problématique, à laquelle correspond une représentation discursive, comporte l'articulation de quatre parties distinctes, auxquelles correspondent des types de discours traditionnels.

Etapes d'analyse	Type de discours
1. La SITUATION : une description du contexte, une sorte d'état des lieux	Assertif: narratif, descriptif
2. Le PROBLÈME : Une analyse des déséquilibres issus de ce contexte	Interrogatif
3. La RÉSOLUTION : les orientations préconisées par l'auteur pour résoudre les problèmes	Délibératif, argumentatif, démonstratif, explicatif
4. La CONCLUSION et/ou les INFORMATIONS : le résultat de la délibération, du choix et les moyens à mettre en œuvre dans la réalité du terrain	Descriptif, prescriptif

De tout ce que nous venons d'énoncer on peut déduire l'importance du discours en tant qu'action individuelle mais aussi sociale, relationnelle. Cela entraîne l'analyse du discours à chercher à mettre en lumière la manière dans laquelle se réalisent les fonctions du discours en général et la fonction de diverses manifestations du discours en spécial.

1.5 Le discours comme articulation de séquences

1.5.1 Séquence textuelle / séquence discursive

C'est une vérité acquise que le sens du texte (ou la *surface* discursive) ne se limite pas à la juxtaposition des contenus propositionnels délimités entre deux points, mais qu'il est assuré par le 'cheminement' des idées qui parcourt des regroupements supérieurs au simple contenu phrastique. La notion de **séquence** avancée par J.M.Adam, [4] et reprise par Bronckart, [12]

désigne des modes de planification du contenu thématique du texte qui se déploient à l'intérieur du

plan général du texte. Ainsi la notion de *séquence* est en relation dialectique avec la planification du discours. Elles s'impliquent réciproquement: un plan orienté vers une certaine finalité suppose la décomposition du *problème* en parties. Ce sont des macrostructures logiques ou hiérarchiques réorganisées en superstructures textuelles. Vignaux caractérise le discours comme « *un tout décomposable en unités qui ont des rapports d'intégration à l'ensemble pour en assurer la cohérence, mais qui sont aussi isolables comme blocs de signification successivement alignés* » [55, p. 176], correspondant chacune à des situations narratives, à des moments de l'argumentation ou à des actes descriptifs.

Le caractère d'*unité* des séquences textuelles peut être validé à l'aide des *règles de la cohérence macro-structurelle* [15, p. 148-149]:

a. *la règle de généralisation* permet de réduire une séquence de propositions (S) au thème. Cela aboutit à ce que traditionnellement on appelle « les idées principales » et la formulation peut être phrastique

ou nominale.

b. *la règle d'effacement* permet d'effacer certaines propositions à condition qu'elles ne soient pas nécessaires à l'interprétation d'au moins une autre proposition de la séquence.

c. *la règle d'intégration* permet de substituer l'une des propositions de la séquence à toute la séquence. On peut préciser que cette règle fonctionne surtout au niveau du paragraphe, lorsque la première phrase contient l'idée principale du contenu.

d. *la règle de construction* permet de substituer une macroproposition centrée sur l'effet (la conclusion) à une macroproposition centrée sur les prémisses.

Comme les articulations se placent au niveau de « l'infrastructure générale du texte », entre des segments de discours, la réduction des séquences permet de mieux percevoir les rapports logiques et les procédures d'enchâssement [12, p. 121 et s.q.], la fonction des séquences dans la logique de la superstructure, perception d'autant plus difficile que le texte contient par exemple des digressions descriptives ou illustratives. J. M. Adam postule les rapports hiérarchiques suivants:

T# [Séquence(s) [macro-proposition] [prop.]]

Il classe les séquences selon le type de discours dont elles sont la concrétisation, à savoir: narrative, descriptive, argumentative, instructionnelle-injonctive, explicative-expositive, dialogale – conversationnelle [4, 38, 40]. Une séquence est composée de **phases**.

L'idée de la séquence se retrouve dans la notion de « *cellule argumentative* » avancée par Toulmin [44, p. 148] et reprise par C. Plantin:

« Dans le schéma argumentatif de base deux énoncés sont mis en relation inférentielle et reçoivent leur interprétation l'un par rapport à l'autre, dans une forme de discours minimal dont les contours dessinent la « *cellule argumentative* ».

La nature de la séquence actualise différemment les traces de la participation de l'auteur à la réalisation de son discours, ses moyens de maintenir le contact avec le destinataire du discours ou avec l'interlocuteur. Ainsi Bronckart [12] établit une distinction entre « *séquence monogérée* », gérée consciemment par un locuteur et séquence polygérée dans l'échange conversationnel.

En ce qui concerne les dimensions de la séquence, cela pose le problème de la distinction à faire entre le niveau superficiel du texte et le niveau du discours qui autorise l'omission de certains énoncés restés à l'état implicite. Selon C. Plantin « *la valeur argumentative rattachée à un énoncé isolé est une illusion due à la forme superficielle du discours, qui*

considère que le contexte autorise l'omission de certains énoncés. Leur rétablissement permettra au discours de retrouver sa forme logique. » [44, p. 171]

L'approche de la construction séquentielle du discours aide à expliquer la dynamique de l'élaboration du sens et la possibilité du choix pour maintenir une certaine direction argumentative. Elle autorise aussi des pratiques déjà connues, comme l'extraction des fragments à but illustratif ainsi que de nombreuses applications didactiques. L'analyse séquentielle permet en outre la perception du discours comme articulation de séquences dans un projet discursif et ouvre la voie à l'analyse de la schématisation dans et par le discours.

1.5.2 Le processus de schématisation

A. La schématisation comme construction et comme résultat

Dans une première acception, la schématisation renvoie au projet discursif en tant que *processus de construction*: le discours repose selon Bl. Grize sur une activité schématisante [9] déterminée par l'intention, et par un système de représentations et/ou de *préconstruits culturels*. Grize considère que les représentations prennent leur source dans trois lieux [30, p. 16-17] qui mettent l'empreinte sur « *les modes discursifs dont se servent les locuteurs* »: dans l'idéologie, c'est-à-dire dans les « *discours circulant à une époque donnée* », dans les matrices culturelles (la mémoire collective) acquises à travers les institutions de la société – école, famille, église –, et dans « *le vécu du sujet* ».

Grize renoue à un autre niveau avec le syncrétisme primaire du raisonnement et du discours, en remarquant que dans la classification des formes pratiques du raisonnement « *le logicien doit se doubler d'un linguiste* ». C'est ce qui le fait avouer: « *si je ne suis nullement linguiste, c'est cependant à Culioli que je dois mes quelques idées sur la logique naturelle* » [31, p. 62-63] Car Grize affirme que la logique naturelle est une *logique de sujets et d'objets*. Tout comme la logique argumentative, la logique naturelle est de nature essentiellement dialogique, elle se justifie par un contexte social, mais elle est plus dirigée à persuader qu'à prouver. Elle est une logique des objets car « *l'activité de discours sert à construire des objets de pensée qui serviront de référents communs aux interlocuteurs.* » et qui sont désignés par des noms qui renvoient à des *notions*. J.Bl. Grize reconnaît l'existence de sept notions fondamentales de la logique du discours dont

certaines sont empruntées à A. Culioli: les **préconstruits culturels** (PCC) qui sont des « systèmes de savoirs tant cognitifs qu'affectifs, [...] partiellement organisés, qui servent de base à toute action, de sorte qu'il n'y ait pas de pensée qui ne s'y ancre »; les **notions primitives**, qui sont des extraits des PCC structurées par les contraintes d'une langue; les **classes d'objets**, les **couples prédictatifs**, les **déterminations**, les **énoncés** qui sont la prise en charge d'une détermination par un énonciateur et les **configurations** qui sont des complexes d'énoncés.

Ces éléments participent au processus de « schématisation » du discours. Culioli considère que le sujet propose dans chaque énonciation un **parcours orienté**. [56, p. 16] Dans un domaine notionnel le dynamisme est assuré par son **attracteur**. Dans la mesure où la schématisation a un aspect argumentatif, l'analogue est une « conclusion », une sorte d'**attracteur textuel**. Pour Culioli l'inférence est rendue transparente par une **lexis λ**. Sur ce point Grize montre qu'il est possible de reconstruire le passage d'une idée à une autre en termes d'enchaînement d'énoncés même en l'absence de cette **lexis**, grâce à des systèmes d'association d'idées qu'il désigne par la métaphore des **filaments** [31, p. 67]. Ainsi « tremblement de terre » conduit à penser à « échelle Richter », etc. grâce aux « systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles » [21, p. 50] que sont les « **notions primitives** »

Ainsi, l'avènement sur le plan linguistique de la théorie de l'énonciation de Culioli a entraîné non seulement une remise en question des rapports entre la logique et le discours, mais aussi une attention accrue envers des raisonnements logiques plus proches de la vie quotidienne et leur expression discursive.

De son côté, G. Vignaux, préoccupé par l'analyse du discours argumentatif reconnaît l'impact de la théorie de l'énonciation de Culioli, et avance la thèse des « **invariants quant aux manières de représenter le monde [...] au-delà même de la diversité des langues** ». [56, p. 7]: « Parler d'opérations implique alors de concevoir qu'il y aura bien des régularités communes "sous-jacentes" à toutes nos façons d'énoncer, fondées sur le système qui est la langue ».

Le processus implique des **opérations de détermination**, par lesquels le locuteur construit les **objets discursifs**, des **opérations de justification** par lesquels A fournit à B des raisons de 'croire' ce qui lui est proposé et des **opérations de cohésion**

qui correspondent aux opérations de répétition ainsi qu'à tout un ensemble d'opérations inter-propositionnelles. A cela Grize ajoute la notion d'**image**, qui renvoie à la représentation des situations et aux relations entre les locuteurs, et qui impliquent donc la connaissance des règles sociales qui gèrent toute interaction.

Proposée premièrement par les adeptes du structuralisme dans l'étude du texte narratif, la **schématisation des relations** (dans le sens de procédure descriptive) est ensuite transférée sur le terrain de la formalisation du discours argumentatif [55, 44, 52]. Elle s'appuie sur la conception du discours comme « **projet du sujet** » [55, p. 213] et « **hiérarchie d'emboîtements** » [55, p. 176]. L'existence d'une superstructure, comme planification de l'agencement des représentations (des contenus), est prouvée par le fait que le plan subsiste dans les reformulations jusqu'au niveau du résumé, avec même la possibilité d'une paraphrase résumative interlinguale (la contradiction). Selon B. Pottier [45, p. 8], à partir du même **schème conceptuel généralisant** (CO) on peut construire *n* textes qui aient le même « schème de compréhension ».

Le fait que l'activité schématisante implique dans la phase de construction des **opérations de cohésion** inter-propositionnelles déterminées par l'**intention** de l'énonciateur mène à l'existence des articulations logiques dans l'état fini de la schématisation. Celles-ci peuvent être identifiées dans la phase de reconstruction en examinant le plan argumentatif. L'architecture de la schématisation se plie aussi bien à l'intention subjective et à la finalité du discours, qu'aux matrices culturelles et à l'idéologie (« discours circulant à une époque donnée »). Les analyses entreprises sur le discours narratif et sur celui argumentatif le montrent pleinement. Tous les deux supposent un **savoir** – narratif ou/et argumentatif – qui permettent l'inscription dans cet espace discursif plus ou moins « ritualisé », qui fixe d'une manière consciente les types de relations logiques favorisés, les grandes articulations et même les séquences. C'est en même temps un discours qui exige **son texte**. Même si le discours descriptif est perçu en général comme n'étant soumis qu'à la bonne volonté de l'émetteur, les études entreprises [4] mettent en lumière qu'il n'échappe non plus à cette exigence d'ordre qui rende possible la communication d'une image cohérente dans sa diversité.

En tant que résultat, la schématisation est perçue par la matérialité du texte. Grize souligne le fait

qu'une schématisation « n'est pas faite que d'un seul énoncé » à de rares exceptions près [30, p. 73]. C'est un *système*, une *structure* dont les « énoncés sont organisés en configurations de dimensions variables, lesquelles configurations se composent pour constituer un tout. Le tout peut être de la taille de A la recherche du temps perdu ou de "Bains interdits. Eau polluée." » Selon E. Morin [in 30], elle est l'aboutissement « d'une synthèse cognitive dotée de qualités de globalité, cohérence, de constance et de stabilité ».

B. La schématisation comme processus de reconstruction du sens profond

Selon M.-J. Borel [in 30, p. 38-39] les marques qui aident le destinataire à la reconstruction de la schématisation du discours s'organisent selon 3 plans:

- Le *plan cognitif* qui est celui du *dictum* où est à proprement parler schématisée l'information;
- Le *plan argumentatif* sur lequel « on conclut, évalue, distingue des niveaux, répète, dénonce, questionne »
- Le *plan rhétorique* « qui indique toujours quelque chose du circuit de communication dans lequel il [le discours] s'insère »

La schématisation en tant que processus d'essentialisation des rapports entre les parties d'un tout, précède la *formalisation* dont la forme la plus abstraite, la logique mathématique ne retient que des formules vides de tout contenu. En mettant en évidence le fait qu'il y a « des degrés de formalisation », J. Bl. Grize [30, p. 18] donne l'exemple suivant.

« Chaque fois que Pierre est triste/ il joue du piano/Ce soir, il a du vague à l'âme/ et c'est pourquoi il est à son piano/ ».

Le premier pas c'est de renoncer à toute idée temporelle et causale. Ainsi *chaque fois que ...* est repris par *si...*, *ce soir...* est effacé, de *c'est pourquoi...* on retient l'idée de consécution. On obtiendra ainsi « par appauvrissement du contenu »: « Si P. est triste il joue du piano. Pierre est triste. Donc il joue du piano. ». D'où l'on retient le *modus ponens*, règle fondamentale de la déduction:

« Si p alors q » est vraie => p est vraie: q est vraie ou d'une manière encore plus abstraite:

$$p \rightarrow q, p \Rightarrow q$$

Ce procédé, qui vise la formalisation des relations dans les formations discursives, mis en circulation par le structuralisme, repris par la grammaire de texte et par la sémiotique, est de plus en plus présent dans les ouvrages d'analyse de discours [44, 48, 55, 56] et

dans les applications informatiques qui visent l'archivage de divers types discursifs.

2 L'analyse de discours comme discipline d'étude

2.1 Les précurseurs

L'analyse du discours n'aurait pu être envisagée sans l'approche communicationnelle fondée par Jakobson [33] qui pose l'existence de six fonctions principales de l'acte de communication: référentielle, émotive, conative (centré sur le récepteur), phatique, poétique et métalinguistique. Sa théorie s'est enrichie par les travaux des interactionnistes Goffman [26, 27]) et surtout par les études de [35] Catherine Kerbrat-Orecchioni qui analyse les relations entre les interlocuteurs par le biais du discours, les traces de la présence du sujet dans l'énoncé et les traces de ses attitudes. Elle ajoute d'autres traits et compétences en dehors de celle linguistique:

- les déterminations psychologiques qui jouent un rôle important dans les opérations d'encodage;
- des compétences culturelles ou encyclopédiques qui englobent l'ensemble des savoirs implicites et explicites sur le monde;
- une compétence idéologique représentée par l'ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel.

2.2 L'objet général de l'analyse du discours

L'analyse du discours, ayant comme but final l'interprétation du sens en relation avec tous les paramètres évoqués ci-dessus, est une activité cognitive d'analyse et de synthèse, basée sur des compétences qui dépassent le niveau linguistique et qui se réalise graduellement, aussi bien localement, au niveau de l'énoncé, que globalement, au niveau du texte- discours.

Au niveau de l'analyse, la distinction entre *discours* et *texte* est basée sur l'opposition *praxéologie* / vs/ *linguistique*, qui enrichit la relation posée par la dimension de l'action sociale et qui suppose trois niveaux d'analyse: *motivationnel*, *intentionnel* et *performatif*. Selon E. Roulet (1999:6), avec la linguistique du discours « il s'agit de passer d'une représentation phrastique ou étroitement textuelle de l'objet visé à une représentation discursive, intégrant les dimensions linguistiques, textuelles et situationnelles ».

D. Maingueneau avance la thèse que l'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte, du lieu social dans lequel il est produit et du mode d'énonciation. C'est toujours lui qui constate (1995)

que « *le discours ne devient véritablement objet du savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un intérêt spécifique: sociolinguistique, théories de l'argumentation, analyse de la conversation, l'analyse critique du discours (la « CDA » anglo-saxonne) ».*

Si l'on pense au discours comme à un **texte+ lieu social** [65], l'objet de l'analyse du discours ne sera ni l'organisation textuelle pour elle-même, ni l'analyse de la situation d'énonciation, mais le dispositif d'énonciation spécifique qui relève à la fois du verbal et de l'institutionnel.

2.3 Tendances de l'«École française»

Même si l'on ne peut plus parler d'école française, comme dans les années soixante, on peut poser l'existence d'une *tendance* en tant que manière de penser, qui n'est pas limitée géographiquement car elle a entraîné aussi des chercheurs belges, suisses (L'Ecole de Genève: Moeschler, Roulet, Auchlin), canadiens et nordiques (la théorie SCAPOLINE de H. Nølke du Danemark). La spécificité de l'analyse du discours serait de « *penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé.* » [14]

On pourrait ainsi mentionner quelques centres d'intérêt particuliers:

– **Un intérêt pour la substance linguistique** (dans la lignée de Ducrot ou de Culioli) et pour les marques d'énonciation: l'anaphore, la modalisation, les phénomènes de référence, les embrayeurs, les mots du discours.

– **un intérêt pour les discours « contraints » et pour l'organisation textuelle**, par opposition aux interactions orales spontanées: on s'intéresse aux modèles discursifs qui obéissent à des règles de bonne constitution malgré l'évolution inhérente. On étudie par exemple les règles de production des genres: le discours du journal télévisé, le discours politique, le discours des sciences sociales, les discours ritualisés en milieux institutionnels (assistance sociale, services médicaux), ou bien les types de discours: argumentatif, descriptif, narratif, explicatif. Cette tendance peut s'expliquer par les traditions culturelles et par le respect des modèles.

– **Un intérêt pour l'interdiscours comme éventail de choix possibles à l'intérieur duquel le sujet manifeste son option.** Cette tendance de recherche fait place au principe du projet discursif dicté aussi bien par l'objectif que par les contraintes contextuelles. Ainsi, le genre de discours, qui dépend de l'institution discursive, est défini par sa finalité.

– Un intérêt pour les conditions de production et pour le positionnement idéologique

La dominante méthodologique n'exclut pas la diversification des recherches. Il y a en fait des spécialistes dans l'analyse du discours politique, l'analyse des médias, de la publicité, du discours académique (surtout les linguistes des pays nordiques), dans l'étude des échanges conversationnels (Roulet et l'Ecole de Genève). Certains genres attirent plus que d'autres: ainsi le discours argumentatif est de loin le plus favorisé, viennent ensuite le narratif, le descriptif; le discours de la publicité attire davantage par rapport au discours scientifique, et le discours de vulgarisation est plus analysé que le discours strictement scientifique.

D'un autre côté, le discours écrit et le discours relevant d'un objectif précis sont préférés (mais non exclusivement) par rapport au discours naturel, celui-ci jouant d'un grand intérêt dans l'analyse de discours anglo-saxonne.

Le développement de l'analyse du discours est dû justement à la riche palette de combinaisons à étudier: syntaxe/ vocabulaire et discours, polyphonie discursive (H. Nølke), temporalité et discours (études sur la narrativité), projets discursifs, typologie discursive et marqueurs spécifiques, pragmatique pour le discours littéraire (Maingueneau), interprétation du discours et traduction (voir la bibliographie), analyse comparée du discours (études des traits d'un même type discursif dans des contextes culturels différents), etc.

3 La nouveauté de la démarche

En dehors de l'ancienne rhétorique, récupérée par l'analyse du discours argumentatif, d'autres disciplines se montrent intéressées soit à l'objet d'étude, soit à la méthode, soit aux résultats d'une telle recherche: la sociologie, la psychologie et la psychiatrie, la théorie de l'argumentation, les médias, la publicité, le discours politique, l'organisation institutionnelle, la théorie de la traduction, la didactique et la pédagogie des langues et littératures, l'anthropologie, la programmation informatique. Cet intérêt n'est pas sans conséquence sur la difficulté de maintenir « la personnalité » de l'analyse du discours. On la confond parfois avec « l'analyse de contenu », soucieuse d'extraire les informations. A l'intérieur même de la zone des disciplines du langage la linguistique de l'énonciation tend à absorber l'analyse du discours.

3.1 Le vocabulaire de la discipline

La cristallisation de la discipline a exigé un vocabulaire propre opérant à côté des notions récupérées de la théorie de l'énonciation (p.ex. **énoncé, énonciation** et de la rhétorique. Voici plus bas une sélection parmi les notions les plus pertinentes [14]:

- **Univers discursif** ⇨ Ensemble de formations discursives
- **Champ discursif** ⇨ Champ découpé par l'analyste de discours dans l'univers discursif où un ensemble de formations discursives sont en relation de concurrence (par ex. les différents discours politiques). Dans un champ discursif il y a des discours *dominants* et *dominés*, des discours *centraux* et *périphériques*.
- **Espace discursif** ⇨ Sous ensemble du champ discursif constitué d'au moins deux positionnements discursifs
- **Interdiscours** ⇨ 1. (sens large) « ensemble des unités discursives avec lesquels un discours particulier entre en relation implicite ou explicite »; 2. (sens restreint) « Espace discursif, ensemble de discours qui entretiennent des relations de délimitation réciproque les uns avec les autres » N
- **Positionnement discursif** ⇨ « identité énonciative forte dans un champ discursif », valeurs défendues par l'énonciateur
- **Communauté discursive** ⇨ « les locuteurs relevant de positionnements (un journal, un parti politique, une école scientifique) qui sont concurrents dans un même champ discursif »
- **Compétence discursive** ⇨ « aptitude à maîtriser les règles d'usage de la langue dans la diversité des situations », qui implique premièrement la maîtrise des genres de discours. Maingueneau y voit « l'aptitude du sujet, historiquement définie, à produire et interpréter des énoncés qui relèvent d'une formation discursive déterminée »
- **Conditions de production** ⇨ « circonstances dans lesquelles un discours est produit » et qui conditionnent le discours.
- **Formation discursive** ⇨ « ensemble d'énoncés socio- historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative: le discours communiste »
- **Typologie des discours** ⇒ **genre de discours**: classification des discours selon des critères différents:
 - Critères fonctionnels: selon les fonctions du message (Jakobson)
 - Organisation interne [13, 1, 4]: *argumentatif, descriptif, narratif, explicatif, injonctif*

- Point de vue énonciatif: Benveniste distingue entre *discours* et *histoire/ récit* et enregistre des caractéristiques formelles des textes;
- canal: oral/ écrit, écrit oralisé (texte dramatique, présentation de cours), oral écrit (script, notes de cours, interview)
- point de vue communicationnel: Bakhtine distingue entre *genres premiers* (productions naturelles) et *genres seconds* (productions construites)
- la situation d'émergence: discours radiophonique, de la télévision, politique, académique
- **Pratique discursive** ⇨ Activité, discours en général
- **Scène d'énonciation** ⇨ Synonyme de la situation de communication qui « met l'accent sur le fait que l'énonciation advient dans un espace institué, défini par le genre de discours, mais aussi par la dimension constructive du discours, qui « se met en scène » et instaure son propre espace d'énonciation ». Maingueneau distingue trois scènes d'énonciation [66]:
 - La **scène englobante** assigne un statut pragmatique au type de discours dont relève le texte: ainsi un *tract* appartient au discours politique.
 - La **scène générique** se définit par les genres de discours;
 - La **scénographie** « est ce dont vient le discours et ce qu'engendre le discours; elle légitime un énoncé ». Elle implique un énonciateur, un co-énonciateur, une chronographie et une topographie. Il y aurait à ajouter des notions qui renvoient à des domaines d'analyse consacrés: les **mots du discours** [6], les **articulations logique du discours** [54, 55], les **articulateurs discursifs** [13] ou « **discourse markers** » et la **polyphonie** [43].

5 Conclusions

Au terme de cette trop brève incursion dans la problématique de l'analyse du discours, on peut conclure que l'analyse du discours s'est déjà constituée en tant que discipline. Pour les auteurs du *Dictionnaire d'analyse du discours*, il s'agit d'une discipline qui « étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastiques. » et qui résulte de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques anciennes (rhétorique). Loin d'être une doctrine, elle regroupe des démarches à principes plus ou moins unitaires selon « l'école ». Ayant droit de cité dans les programmes

universitaires depuis une quinzaine d'années, l'analyse du discours exige du point de vue de la didactique universitaire un travail de sélection et de programmation délicat. On doit prendre en compte le fait qu'entreprendre une analyse de discours suppose une compétence complexe, qui exige la maîtrise d'un arrière-plan conceptuel et procédural

interdisciplinaire, de l'esprit d'analyse mais aussi de l'esprit de synthèse pour ne pas se cantonner dans le texte. Toujours est-il que les fruits peuvent être à la mesure de l'effort, vu l'importance pour la formation individuelle – intellectuelle, culturelle et civique en même temps – et vu les avantages pour l'insertion professionnelle.

RÉFÉRENCES ET NOTES

1. ADAM, J.-M., 1985, *Quels types de textes?*, in „Le Français dans le monde”, no.192, avril 1985, pp.39-43
2. ADAM, J-M, 1989, *Pour une pragmatique linguistique et textuelle*, in C. REICHLER éd., *L'interprétation des textes*, Paris, Minuit
3. ADAM, J-M, 1990, *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Pierre Mardaga, Bruxelles, Liège
4. ADAM, J-M, 1992, *Les textes: types et prototypes*, Nathan, Paris,[coll.„FAC”]
5. ADAM, J-M et PETITJEAN A., 1991, *Le texte descriptif*, Paris, Nathan
6. ANSCOMBRE, J.C., DUCROT O., 1983, *L'Argumentation dans la langue, Philosophie et langage*, Liège, Pierre Mardaga éd.
7. AUSTIN, J., 1970. *Quand dire, c'est faire*, Paris: Seuil, „L'Ordre philosophique”
8. BAKHTINE, M., (tr. Fr.1984), *Esthétique de la création verbale*, GALLIMARD
9. BENVENISTE, E., 1966 [1974], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard
10. BLUMENTHAL, P., 1995, *Schémas de cohésion, causalité « floue » et paradigme de la complexité dans F.Braudel: La Méditerranée* in „Le Français moderne”, no.1, 1995
11. BRONCKART, J-P, 1996, *Activité langagière, texte et discours*, Paris
12. CHARAUDEAU, P., 1983, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, (les chapitres sur les modes d'organisation discursive)
13. CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., (dirs), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil, (660 p)
14. CHAROLLES, M., 1976, *Grammaire de texte théorie du discours narrativité*, in „Pratiques”, n 11-12, novembre,, pp. 133-154
15. CHAROLLES, M., 1978, *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, in „Langue française”, no. 38, Paris, Larousse
16. CHAROLLES M., 1994, *Cohésion, cohérence et pertinence du discours* in „Travaux de linguistique”, no.29, Duculot, Bruxelles, pp. 125-152
17. CHAROLLES M., COMBETTES, B; 1999 *Analyse du discours* in „Langue française”, n° 121
18. COMBETTES, B., 1992, *L'Organisation du texte*, Université de Metz
19. COSERIU E., 1981, *Textlinguistik . Eine Einführung*. Tübingen, Narr
20. CULIOLI A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation – Opérations et représentations*, Tome 1, Ophrys
21. DUCROT, O., et al, 1980, *Les Mots du discours*, Paris, Les Editions de Minuit
22. FUCHS C. (ed.), 1985, *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Lang [Coll. Sciences pour la Communication]
23. FUCHS C.; 1994, *Paraphrase et énonciation*, Editions Ophrys
24. GOFFMAN, E. 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris: Minuit, „Le Sens commun”
25. GOFFMAN, E, 1979 [1973]. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris: Minuit, „Le Sens commun”, 2 vol.
26. GOFFMAN, E. 1987, *Façons de parler*, Paris: Minuit, „Le sens commun”, 277 p.
27. GREIMAS J.A., 1976, *Maupassant. La sémiotique du texte: exercices pratiques*, Paris, Eds. du Seuil
28. GRICE, H. P., *Logique et conversation*, in Communications, 30, 1979, p.57-72
29. GRIZE J.-B, 1990, *Logique et langage* [coll. „L'Homme dans la langue”], Ophrys
30. GRIZE, 1992, *Linguistique de l'énonciation et logique naturelle*, in *La théorie d'Antoine Culioli* –

- ouverture et incidences*, Paris, Ophrys, p. 61-72
31. HJEMSLEV L., *Prologomènes à une théorie du langage*, Paris: Minuit, 1968-71. Trad. Una Canger
 32. JAKOBSON, R., 1963, *Essais de linguistique générale (I)*. Paris, Minuit
 33. JAYEZ J., Publications sur les connecteurs sur <http://perso.ens-lsh.fr/jjayeze/publications-French.htm>
 34. KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986, *L'Implicite*, Paris, A. Colin
 35. LEPLACE, C., 1994, *Théorie du langage et théorie de la traduction*, Didier-Erudition
 36. LUNDQUIST L., 1983, *L'analyse textuelle, méthode, exercices*, Paris, CEDIC
 37. MAINGUENEAU D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette
 38. MAINGUENEAU D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Eds. du Seuil [Coll. Mémo]
 39. MAINGUENEAU D., 1990 (3ème édition 1997), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod
 40. MAINGUENEAU D., 2005, *L'analyse de discours et ses frontières*,
http://marg.lngl.free.fr/documents/01_ml092005_maingueneau_d/01_ml092005_maingueneau_d.pdf, 1
 41. MOLENDIJK A. et C.VET, *Interprétation, référence et cohésion* in „Sémiotiques”, 1995, no. MORIN, Edgar, 1986, *La Méthode 3. La Connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil
 42. NØLKE, H., 2004, *ScaPoline, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Kimé
 43. PLANTIN C., 1990, *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Editions Kimé, Paris
 44. B.POTTIER, 1976, *Sémantique et logique*, Paris, Délarge
 45. Fr.RASTIER, 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette
 46. REBOUL, A. et MOESCHLER, J., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin
 47. E. ROULET, A. AUCLIN, M. SCHELLING, J. MOESCHLER & C. RUBATTEL: *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, (1985), 3ème éd. 1991
 48. ROVENTA-FRUMUSANI, D., 1995, *Semiotica discursului științific*, București, Editura Științifică
 49. SEARLE, J. R. 1982 [1979]. *Sens et expression. Étude de théorie des actes de langage*, Paris: Minuit, «Le Sens commun», 243 p., ill.
 50. SUOMELA-SALMI, E., 1992, *Some aspects of the pragmatic organisation of academic discourse in Nordic Research on text and discourse*, Helsinki, Abo Academy Press, pp. 251-261
 51. TIMBAL- DUCLAUX L., 1983, *La méthode SPRI: pour organiser ses idées et bien rédiger*, Paris, Éditions Retz
 52. TODOROV Tz., *Théorie de la littérature*, 1965
 53. VASILE S. I., 2005, *Les articulations logiques du discours en perspective traductologique*, Constanța, Editura Europolis
 54. VIGNAUX, Georges, 1976, *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, Genève-Paris, Librairie Droz
 55. VIGNAUX, G., 1988, *Le Discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys
 56. VLAD C., 2000, *Textul aisberg*, Cluj, Editura Casa Cărții de știință
 57. Pour une rétrospective définitionnelle de ces notions voir VASILE Sandina, 2005.
 58. La linguistique allemande utilise plus couramment le terme *text*.
 59. «*Un ensemble clos et segmentable jusqu'à l'exhaustion des possibilités d'analyse*» (L.HJEMSLEV). Il y a toutefois des définitions qui témoignent d'une époque où la synonymie *texte = discours* était courante et qui voient le discours comme «*une séquence cohérente de phrases*» (M.CHAROLLES:1978), et même plus récemment, A.MOLENDIJK et C.VET (1995:64), «*ensemble cohérent de phrases*».
 60. «*Un acte global qui se compose d'actes partiels ordonnés*» LUNDQUIST., 1983: 36 et J.A.GREIMAS (1976): «*chaque phrase peut être considérée comme ayant une continuité au niveau de la signification du discours*» continuité saisie à partir des éléments et de leurs relations dans le discours (cf. VIGNAUX, 1976: 53).
 61. MORIN, E., *Introduction à la pensée complexe*, 1990, Paris, cité par BLUMENTHAL. P. (1995: 16-17).
 62. Grize postule l'existence d'un *faisceau de propriétés, de relations et des schèmes d'actions attaché à tout objet discursif dont la connaissance est possible dans des textes effectivement produits* (1990:80).
 63. Selon GRIZE (1982) ce mécanisme renvoie au «*système des opérations de la pensée qui permettent à*

un sujet locuteur en situation de proposer ses représentations à un auditoire et cela par le moyen d'un discours »; VIGNAUX, 1988:15, « Toute activité humaine, a fortiori discursive, signifie la mise en jeu de régularités qui vont composer, coordonner l'action, la schématiser au plus près le but assigné ».

64. La notion de **lieu social** renvoie à un cadre large, à un **champ discursif** spécifique (politique, religieux) (MAINGUENEAU, 2005).
65. <http://perso.wanadoo.fr/dominique.maingueneau/qna.html>
66. Pour un panorama sur le domaine voir VASILE (2005).